

# Être autonome, chez vous

**D**e l'entretien du logement à l'aide à la toilette, des courses à la préparation des repas, les aides à domicile accompagnent jour après jour, dans les tâches de la vie quotidienne, les personnes âgées et en situation de handicap. Cette prestation d'appui à l'autonomie, de plus en plus essentielle au regard des enjeux liés en particulier au vieillissement de la population, est assurée par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD). Quatre d'entre eux viennent de signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Département de Maine-et-Loire.

En tant que chef de file des solidarités, la collectivité soutient les personnes accompagnées en finançant une partie de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la totalité de la prestation de compensation du handicap (PCH). C'est à ce titre, et dans un contexte de crise sanitaire et sociale, d'autant plus douloureux pour les plus fragiles, que la profession bénéficie à partir de cette année d'une hausse de masse salariale de 10 %.

**PLUS D'INFOS** [maine-et-loire.fr/autonomie](http://maine-et-loire.fr/autonomie)



**5 800**  
bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap



**4 700**  
bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile



**30 M€**  
Financement départemental annuel des interventions réalisées par les services à domicile au titre de l'APA et de la PCH



**52 M€**  
Montant annuel consacré par le Département au maintien à domicile



**1,6 M€**  
supplémentaire sur le volet valorisation pendant les cinq prochaines années pour les quatre principaux services d'aide à domicile partenaires du Département : ADMR, Anjou Accompagnement Viexidom, AAFP



**L'aide à domicile, au quotidien :**

- 1 Aide à la préparation de la personne, du lever à la toilette
- 2 Tâches ménagères
- 3 Préparation ou portage de repas
- 4 Aide à la prise de repas
- 5 Relais d'un proche aidant



66 services prestataires en Anjou

30 services d'aide à la vie sociale, éventuellement médicalisés, pour les personnes en situation de handicap

**Devenir aide à domicile, c'est...**

- ... aimer les métiers de relation à l'autre
- ... choisir parmi différents niveaux de formation
- ... jouer un rôle social majeur



... pouvoir se former à tout moment dans sa carrière

... travailler en interdisciplinarité avec d'autres professionnels